

INFOS RAPIDES

AOÛT 2026 N° 101

Données des figures et données complémentaires à télécharger

ISOP – n°05 / 08

Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies est largement déficitaire

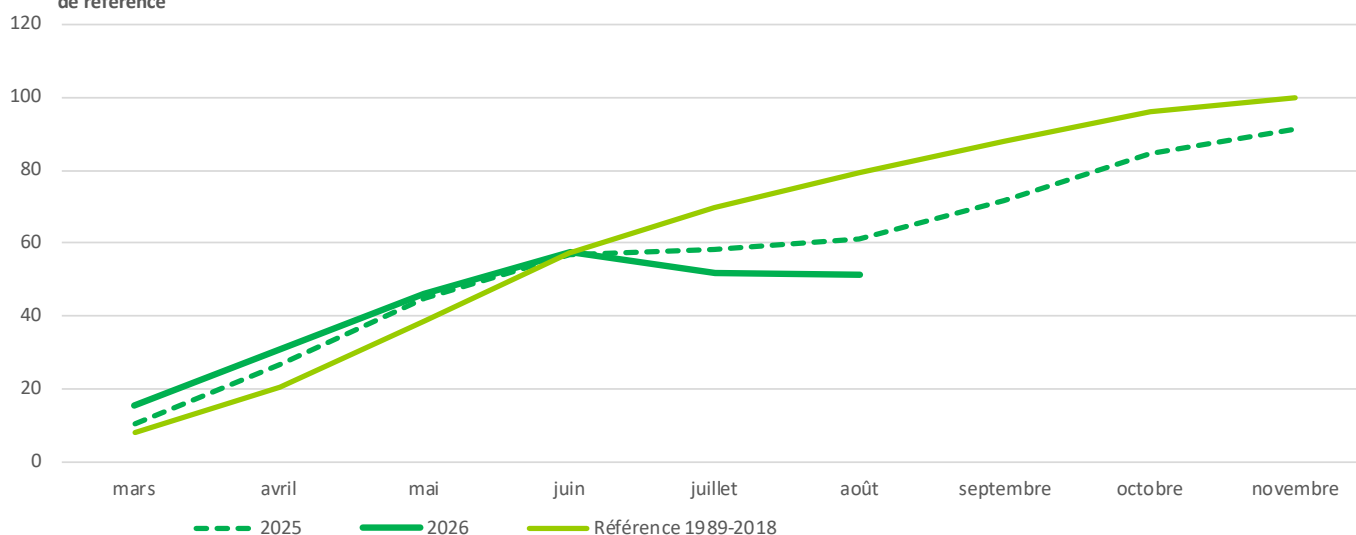
Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 36 % à la moyenne observée à cette date sur la période de référence 1989-2018. La situation continue de se dégrader sous l'effet du manque d'eau et des canicules qui se succèdent depuis 3 mois. Toutes les régions sont déficitaires.

Le déficit de pousse de l'herbe continue de se creuser

Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes en France (hors DROM) est inférieure de 36 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. Elle représente 51 % de la production annuelle habituelle contre 79 % en moyenne à cette période de l'année. L'herbe ne pousse plus depuis plus de 2 mois en raison de l'absence durable de pluies et de températures très élevées.

Figure 1 : Évolution de la production des prairies permanentes

% de la production annuelle
de référence



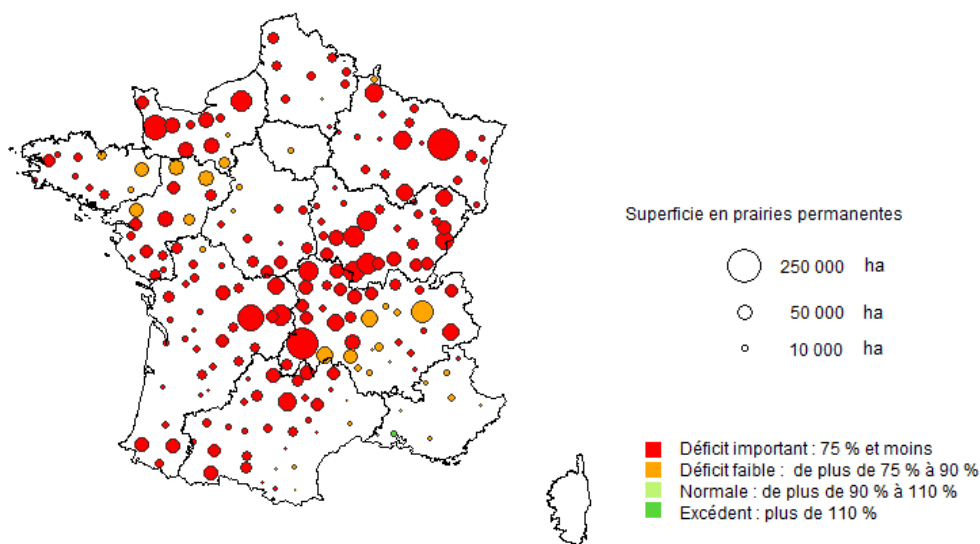
Sources : INRAE, Météo France, SSP

Aucune région n'est épargnée par le manque d'herbe

Au 20 août, la pousse cumulée dans les prairies permanentes est déficitaire sur l'ensemble du territoire. À l'exception de la Provence-Alpes- Côte d'Azur, le déficit dépasse 20 % dans toutes les autres régions. Dans 81 % des régions fourragères représentant 88 % des surfaces en prairies permanentes, le déficit de production cumulée est même supérieur à 25 %. Il excède 50 % dans le Limousin et 40 % dans le quart nord-est.

Depuis le 20 juin, la pousse de l'herbe est à l'arrêt sur la quasi-totalité du territoire en raison de conditions climatiques particulièrement défavorables. Seules certaines zones alpines ont enregistré une pousse supplémentaire au cours des deux derniers mois.

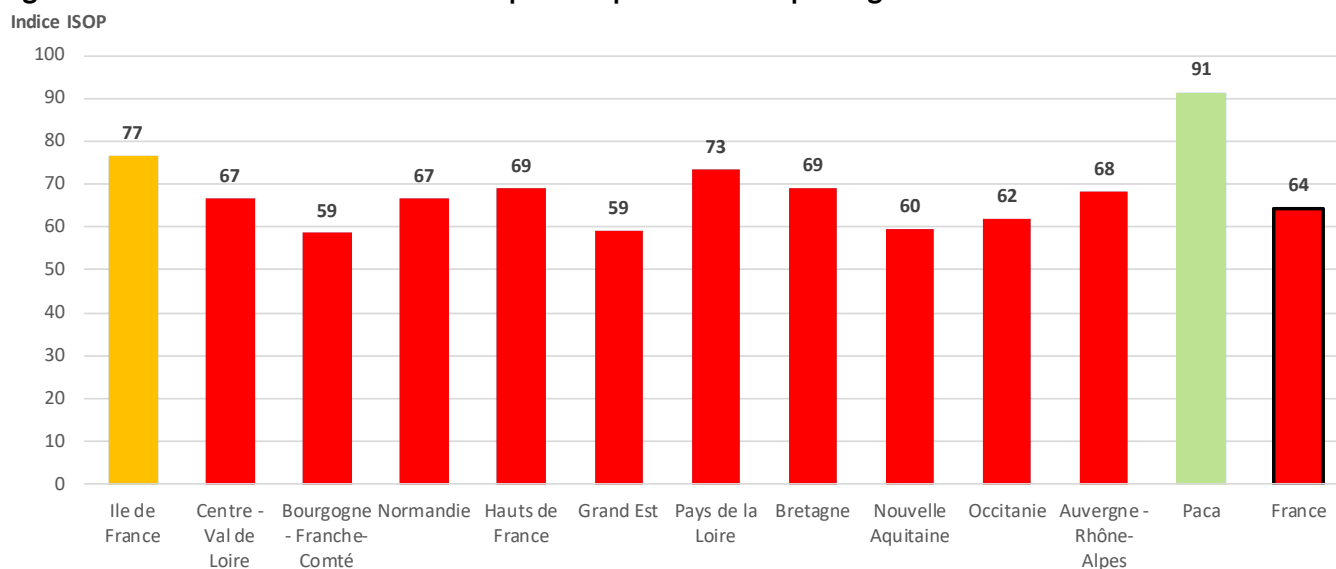
Figure 2 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère au 20 août 2026



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Figure 3 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 août 2026



Dominique Fiche
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France hors DROM.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires – couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, **faiblement déficitaire** si l'indice est compris entre 75 et 90, **fortement déficitaire** si l'indice est inférieur à 75.

Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :

Avril - mai - juin - juillet – août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur [Guide d'utilisation d'ISOP](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2026